



Association pour la Promotion Sociale de Aveugles et autres Handicapés

OFFRE D'EMPLOI

Date : 01/04/2026

Référence : 2026/07-PTA

Employeur

Raison sociale : Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH)

Etablissement : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)

Secteur d'activité : médico-social

Adresse : 8 rue de La Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Personne à joindre : Madame BARRET, Directeur du Pôle Travail Adapté de l'APSAH

Tel : 05 55 37 05 05

SIRET : 775 716 327 00157

Emploi

L'Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH) recrute un **moniteur-éducateur (H/F)** au sein du service éducatif de l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM), établissement médico-social situé à Limoges (Haute-Vienne, 87).

L'EANM de l'APSAH accueille des personnes reconnues Travailleurs Handicapés par la MDPH, travaillant en ESAT, des personnes retraitées d'ESAT (Foyer de vie) ainsi que des personnes en accueil de jour, présentant une déficience intellectuelle, psychologique, auditive, visuelle ou un traumatisme crânien. L'établissement propose un accompagnement individualisé, adapté aux besoins de chacun permettant d'acquérir, développer ou maintenir l'autonomie nécessaire à une intégration sociale réussie.

Le moniteur-éducateur (H/F) est principalement chargé de contribuer à la prise en charge globale par le maintien de l'autonomie des usagers accompagnés dans les actes de la vie quotidienne. Il met en place des projets éducatifs, des activités de soutien, d'animation, d'apprentissage et de loisirs auprès des usagers accueillis.

Profil

Niveau de qualification : moniteur-éducateur

Connaissance des personnes handicapées, adultes présentant une déficience mentale légère ou moyenne, des troubles psychiques ou des déficiences sensorielles.

Permis B obligatoire

Conditions d'emploi

Type et durée du contrat : CDD de remplacement

Disponibilités : Dès que possible

Conditions d'exercice : temps complet

Rémunération : 2252.97 euros bruts mensuels pour un temps complet (151.67 heures mensuelles), à proratiser en fonction du nombre d'heures réalisées, hors prime d'ancienneté en cas de reprise, selon Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 rénovée

Lieu de travail : EANM de l'APSAH à Limoges

Déplacements : occasionnels sur Limoges et sa proche périphérie

Traitement de l'offre :

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV :

Candidature à adresser à l'attention de Madame BARRET, Directeur du Pôle Travail Adapté de l'APSAH

Par voie postale : EANM de l'APSAH -8 rue de La Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Ou par mail : recrutement@apsah.asso.fr